



## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'IFAPS 6 août 2018**

L'assemblée générale de l'International Federation of Arts in Public Spaces (IFAPS) s'est réunie le lundi 6 août 2018 à la Chaux de Fonds (Suisse), sur convocation régulière de la présidente Clair Howells. Un Procès Verbal a été dressé à la suite de l'AG.

### Délégués présents :

- Clair Howells, présidente de l'IFAPS, membre de la Fédération allemande
- Laetitia Lafforgue, déléguée IFAPS pour la Fédération française
- Jean-Luc Prevost, délégué IFAPS pour la Fédération française, président de la Fédération française
- Tom Greder, délégué IFAPS pour la fédération suisse
- Natacha Kmarin, déléguée IFAPS pour la Fédération suisse

### Invités :

- Tomas Ibanez, membre de PATEA, Fédération espagnole des arts de la rue
- Natacha Guilitte, permanente d'AIRES LIBRES, Fédération belge des arts de la rue, des arts du cirque et des arts forains

### **Ordre du jour**

- Présentation de la situation des arts de la rue dans les différents pays
- Présentation du projet européen
- Election du bureau

### **Les arts de la rue en France**

La Fédération nationale des arts de la rue compte près de 500 adhérents en 2017.

Elle porte plusieurs chantiers, notamment celui du 1% Travaux publics pour la création artistique dans l'espace public, qui prend la forme d'un nouveau dispositif de financement pour les arts de la rue.

La question de la sécurité et sureté dans l'espace public est également un des chantiers prioritaires de la Fédération, qui défend le fait que la sureté relève de la responsabilité de l'Etat.

### **Les arts de la rue en Allemagne**

La Fédération allemande existe depuis 2006, et comptabilise 110 adhérents.

Sa constitution a été très importante pour la reconnaissance des arts de la rue en Allemagne, qui étaient réduits dans l'imaginaire des politiques à de l'animation de rue. La dimension artistique était absente des discours.



La question sécuritaire inquiète également la Fédération allemande. Il est demandé aux festivals un renforcement des mesures sécuritaires et la Fédération milite pour que la mise en place de ces mesures n'impactent pas le budget artistique.

Une autre préoccupation de la Fédération concerne la qualité de la programmation dans les festivals d'arts de la rue en Allemagne. C'est un sujet tabou, mais lors d'une rencontre récente, la Fédération a pu parler ouvertement de ce sujet avec des programmeurs. Elle souhaite continuer dans cette direction.

Le projet européen déposé cette année a aussi été un chantier important pour la Fédération.

### **Les arts de la rue en Belgique**

Aires Libres existe depuis 2015, cette fédération se structure petit à petit avec une coordinatrice à mi-temps et un poste à temps plein.

Aires Libres regroupe le secteur des arts de la rue, des arts du cirque et des arts forains du côté francophone (Wallonie-Bruxelles), une fédération existe en Flandre mais il n'y a pas vraiment de liens entre les deux.

Le besoin d'une mise en réseaux était réel, la fédération est devenue ce lieu de rencontre qui manquait.

Une des missions de la Fédération est d'être un interlocuteur pour les compagnies, programmeurs... Elle organise des rencontres thématiques et des ateliers de formation. C'est aussi un relai avec le politique. Aires Libres réfléchit également à monter une assurance mutualisée.

En Belgique francophone, les arts de la rue, forains et du cirque, regroupés au niveau institutionnel, sont reconnus depuis 1999, et peuvent bénéficier des mêmes subventions que les autres arts de la scène, avec un (très petit) service au Ministère de la Culture et une instance d'avis dédiés.

Une augmentation du budget de la culture a été annoncée mais elle ne se ressent que très peu pour les arts de la rue.

### **Les arts de la rue en Suisse**

La Fédération suisse (FARS) compte aujourd'hui 30 adhérents. Elle a un lieu et parvient à rémunérer un coordinateur.

Les arts de la rue en Suisse n'existent toujours pas de manière officielle. Ce n'est par exemple toujours pas possible de faire subventionner un spectacle en création pour la rue.

Pendant plusieurs années, la Fédération suisse a beaucoup œuvré pour sa reconnaissance. Depuis un an et demi, elle se concentre autour d'événements marquants pour renforcer sa structuration et avoir des objectifs clairs. RUE LIBRE est un des événements mis en place par la FARS qui s'inscrit dans cette logique.

Elle ne travaille pas seulement le politique, mais aussi tous les groupes de pression qu'il peut exister (écoles...).

Elle est parvenue à faire exister une bourse d'écriture pour la rue, mise en œuvre par la SSA (Société des auteurs suisses).



Elle développe un projet avec les villes : le réseau RAR qui consiste à aller voir les villes, à leur expliquer ce que sont les arts de la rue, à les aider à faire une programmation de rue. Deux villes sont déjà intéressées.

La FARS travaille également sur un annuaire des compagnies d'arts de rue suisses à sortir en 2019.

### *Les arts de la rue en Espagne*

Il y a 17 communautés autonomes en Espagne, chaque communauté protège sa culture. La présence et l'impact des arts de la rue dans chacune d'elles sont très disparates. Certaines communautés soutiennent les arts de la rue considérablement, d'autres pas du tout.

En général, les subventions sont possibles pour des spectacles de rue mais les conditions sont pensées pour les compagnies qui créent pour la salle... La spécificité des arts de la rue n'est pas prise en compte expressément mais ils n'en sont pas exclus.

Patea travaille sur une réunion de tous les créateurs, des compagnies et d'autres professionnels impliqués dans les arts de la rue en Espagne, pour évoquer notamment les sujets de la formation, de la diffusion, mais aussi de la communication : il y a très peu de publications spécifiques et il n'y a pas de critiques sur les spectacles d'arts de rue.

La question de la sécurité n'est pas particulièrement problématique en Espagne, beaucoup d'événements étant organisés dans la rue.

## **PROJET EUROPEEN**

Le dépôt d'un premier projet européen en janvier 2018 a motivé l'IFAPS à chercher des fonds européens pour se développer. Le projet n'a pas été accepté, il faut le renforcer, et il est voté que ce sera une des priorités de l'IFAPS pour l'année à venir.

Calendrier : d'ici mi-septembre/début octobre : chaque fédération envoie des éléments qui peuvent être intéressants pour le projet (dates de festivals sur la période juillet 2019-2021, partenaires possibles...).

Le dépôt du projet doit se faire en janvier 2019.

## **ELECTION DU NOUVEAU BUREAU**

### **Liste des membres élus :**

Laetitia Lafforgue, Présidente  
Natacha Kmarin, Vice-Présidente  
Clair Howells, Secrétaire  
Peggy Desmeules, Trésorière

Un PV de l'AG a été dressé et signé par la présidente.



International Federation of Arts in Public Spaces